

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (v.2024)

Informations préalables : Fournir un RIB et la copie d'une pièce d'identité du signataire

Prélèvement automatique : en 10 fois (du 10 oct au 10 juillet)

Frais fixes par prélèvement impayé : 10 €

ATTENTION : en cas d'impayé, l'association se réserve le droit de suspendre la participation de l'élève.

NOM(S) / PRÉNOM(S) DE L'ÉLÈVE(S) :

Paiement : récurrent / répétitif
Créancier : Harmonie de Trévoux École de musique
3 place de la Passerelle 01600 Trevoux

Mandat de prélèvement SEPA
FR98ZZZ88D0B8
Identifiant créancier SEPA Référence unique du mandat

Coordonnées bancaires
BIC _____ IBAN _____

Nom du titulaire
Compte : Civ. _____ Prénom _____ Nom _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Numéro Mobile _____ **Email :** _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

A _____ le ____ / ____ / ____

Signature

Cadre réservé	Date	Montant Annuel	Montant Trimestriel / Mensuel	Nom et signature	Commentaires